Revue de la presse arménienne du 18 avril 2019

Visite de travail de Zohrab Mnatsakanian à Paris/ *Armenpress* rend compte de la visite de travail à Paris du Ministre arménien des Affaires étrangères, Zohrab Mnatsakanian où il a eu « une rencontre très productive » avec son homologue français Jean-Yves Le Drian. Selon le communiqué officiel, les parties ont discuté d'un large éventail de questions inscrites à l'ordre du jour bilatéral et multilatéral. *Armenpress* indique également que dans le cadre de sa visite, Zohrab Mnatsakanian a rencontré Marielle de Sarnez, Présidente de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française. Les interlocuteurs ont hautement apprécié le rôle de la diplomatie parlementaire et ont réaffirmé leur volonté de coopérer étroitement dans ce domaine. Zohrab Mnatsakanian a informé Marielle de Sarnez du nouveau groupe d'amitié parlementaire Arménie-France à l'Assemblée nationale d'Arménie, soulignant que la partie arménienne n'épargnera aucun effort pour renforcer les liens fondés sur l'amitié et les riches traditions historiques des deux pays. Le Ministre a souligné l'importance de l'Accord de partenariat global et renforcé Arménie-UE à la fois dans le processus de mise en œuvre des réformes en Arménie et dans la promotion du programme de développement du gouvernement, ainsi que dans la promotion de la coopération avec l'UE et les États membres de l'UE dans des formats multilatéraux et bilatéraux.

Elmar Mammadyarov sur la discussion d'un plan de paix proposé par la Russie / Tous les journaux rendent compte de la déclaration du Ministre azerbaïdjanais des Affaires étrangères, Elmar Mammadyarov, selon laquelle lors de la réunion à Moscou le 15 avril, lui et son homologue arménien, Zohrab Mnatsakanian, ont discuté d'un plan de paix proposé par la Russie à la suite des combats d'avril 2016 au Haut-Karabakh. Le Ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a confirmé cette affirmation, indiquant que « *le plan était conforme aux principes de base du règlement du conflit du Haut-Karabagh qui a été exposé à plusieurs reprises par les médiateurs américains, russes et français ces dernières années* ». Sergueï Lavrov s'est dit optimiste quant à la mise en œuvre des accords de renforcement de la confiance conclus par ses homologues arménien et azerbaïdjanais lors de la récente rencontre médiée par lui. Pour la presse arménienne, la déclaration de Mammadyarov prouve que lors de la réunion de Moscou, la Russie a mis en avant le fameux « plan de Lavrov ». La presse indique que le Ministère arménien n'a pas encore commenté cette déclaration. *168 jam* indique que selon le politologue Stanislav Tarasov, les parties n'ont pas discuté du « plan de Lavrov », mais des accord de Kazan proposés par les coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE. Le politologue salue les accords sur les mesures humanitaires récemment conclus et les qualifie d'avancées importantes. Selon Taravov, Moscou chercherait à éviter la guerre dans la région en proposant activement des options pour le règlement « *alors qu'aucune proposition n'est faite par d'autres coprésidents* ». *Jamanak* rend compte de l'avis du rédacteur en chef de l'agence Regnum, Modest Korolyev, selon lequel les accords humanitaires conclus ressemblent aux principes de Madrid. Selon lui, les principes de Madrid supposent la capitulation d'Arménie et les accords humanitaires « *cachent la reconnaissance des principes de Madrid qui aboutira à la capitulation d'Erevan* ». D'après l'expert, l'Arménie devrait renoncer aux principes de Madrid « *au lieu de discuter des détails qui de facto rendent légitime ces principes*».

La loi sur la structure du gouvernement adoptée en première audition malgré les votes contre des partis d'opposition/ Tous les journaux rendent compte des débats amers entre le parti au pouvoir « Mon pas » et les partis d'opposition « Arménie prospère » et « Arménie lumineuse » au sujet de la loi sur la modification de la structure du gouvernement qui prévoit de réduire le nombre de ses ministères de 17 à 12 et ne prévoit pas de limiter les pouvoirs du Premier ministre Nikol Pachinian. *Armenpress* indique que le projet de loi a été adopté lors d'une première audition, avec 71 députés votant pour et 40 députés votant contre ce projet. Les deux partis d'opposition ont rejeté le projet de loi, mais il a néanmoins été adopté grâce aux votes de « Mon pas » en dépassant les 53 voix requises. « Arménie lumineuse » critique vivement ce projet en raison d'absence de disposition qui limiterait les pouvoirs du

Premier ministre notamment son contrôle direct sur la Police, le Service de sécurité nationale (SSN) et le Comité de recettes d'Etat (CRE). Selon « Arménie lumineuse » cette subordination héritée du régime de Serge Sarkissian fait partie de son système de « super premier ministre » qui, à l'époque, a été vivement critiqué par l'opposition et par Nikol Pachinian lui-même. *168 jam* soutient ces critiques et indique que les autorités ne présentent aucun contre-arguments pour justifier le maintien de cette subordination. « *Le problème est que Nikol Pachinian, arrivé au pouvoir, a senti le « goût du pouvoir » et ne veut pas s'en priver. Il s'installe confortablement dans le système contre lequel il luttait et pour lequel il blâmait Serge Sarkissian* ». « Arménie lumineuse » a dénoncé l'adhésion de Pachinian au système de «super premier ministre», car son gouvernement a rejeté le projet d'« Arménie lumineuse » qui transformerait la police et le SSN en ministères et incorporerait le comité des recettes de l'Etat au Ministère des Finances. Selon le parti au pouvoir, « aucun gouvernement dans le monde ne rédigerait un projet de loi limitant ses propres pouvoirs ». L'autre parti de l'opposition, « Arménie prospère » a également critiqué ce système de « super premier ministre » et a soulevé la question du licenciement de nombreux fonctionnaires dus à ce changement de la structure. « Arménie prospère » a également mis en question l'efficacité de la structure proposée.
Pour mémoire: selon le projet de loi, le gouvernement aura la structure suivante

1. Ministère des Affaires étrangères
2. Ministère de la Défense
3. Ministère des situations d'urgence
4. Ministère de la Justice
5. Ministère du travail et des affaires sociales
6. Ministère de l'éducation, de la science et de la culture
7. Ministère de la protection de la Nature
8. Ministère de la Santé
9. Ministère des Finances
10. Ministère de l'Economie
11. Ministère de l'Administration Territoriale et des Infrastructures
12. Ministère des Hautes technologies

Le Ministère de la Diaspora sera remplacé par un Haut-commissaire aux affaires de la Diaspora au sein du personnel du Premier ministre.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.